

BIEN-ÊTRE ANIMAL EN ÉLEVAGE

PROGRAMME DE FORMATION

FORMATION EN PRÉSENTIEL

DANS LE CADRE DE LA RÉGLEMENTATION DU 1ER JANVIER 2022, TOUS LES ÉLEVAGES D'ANIMAUX DOMESTIQUES ET D'ANIMAUX SAUVAGES APPRIVOISÉS OU TENUS EN CAPTIVITÉ DOIVENT DÉSIGNER UN RÉFÉRENT EN CHARGE DU BIEN-ÊTRE ANIMAL.





Formation en
présentiel

À partir de
420 €

Formation

BIEN-ÊTRE ANIMAL EN ÉLEVAGE

» PUBLIC VISÉ

Cette formation se destine à tout professionnel de l'élevage soucieux du bien-être animal, quelle que soit l'espèce.

Elle est obligatoire à partir du 1er janvier 2022 pour devenir "réfèrent en bien-être animal" en élevage de porcs ou de volailles.

» PRÉREQUIS

Aucun prérequis nécessaire en termes de connaissance. Âge minimum pour suivre la formation : 18 ans.

» MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

Vérification et validation du projet professionnel grâce à un premier entretien téléphonique. Envoi de la convocation après signature du contrat ou de la convention de formation.

Vous recevrez votre attestation directement à l'issue de la formation. Il n'y a pas d'évaluation pour la valider.

» OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Définir le Bien-être animal
- Connaître les besoins des animaux
- Comprendre les évolutions sociétales
- Mettre en place sur son exploitation des outils respectueux du bien-être animal
- Communiquer sur son métier

95%
d'élèves satisfaits
sur l'ensemble
de nos
formations



» DURÉE DE LA FORMATION

7 heures en présentiel

Toutes nos formations peuvent être prises en charge par des organismes de financement (frais de dossier à prévoir).

» ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

L'accessibilité de notre formation en cas de situation de handicap est à étudier au cas par cas (possibilité d'étudier des aménagements du contenu de la formation) avec notre référent handicap : Claire MASCARIN, disponible à l'adresse mail suivante : handicap@zoopro.fr.

» MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation est développée et animée par des experts du bien-être animal à travers toute la France.

- Formation présentielle dans un de nos centres de formation.
- Cours magistral et échanges avec le formateur.
- Utilisation de supports numériques et papiers.
- Utilisation de supports média (vidéos ...)

» SUIVI ET ÉVALUATION

Le suivi de la formation est assuré par feuille d'emargement (à la demi-journée) et attestation de fin de formation

LES DÉBOUCHÉS

Devenir référent en bien être animal dans un élevage



Vous aimez les animaux ?
Vous souhaitez faire de votre passion un
métier ?



zoopro.fr



09 53 05 96 37 - contact@zoopro.fr